



SELARL CHASTAGNARET-ROGUET-CHASTAGNARET-MAGAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Etude compétente sur les départements AIN (01), LOIRE (42), et RHONE (69)

45 rue Vendôme 69006 Lyon (Métro Foch – Bus n°C4 ou 27 ou C6)

Horaires d'ouverture : Lundi au Jeudi : 9h30-12h00 / 13h30-17h30 (vendredi 16h30) - Fermée le samedi

www.crcm-justice.fr

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF



Type de bien : un bâtiment avec terrain attenant cadastrée AD 197 + le ¼ de la parcelle AD 28

[Pv descriptif]

[18 janvier 2023]

[292958]

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE DIX-HUIT JANVIER

A la demande de :

SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE RHONE-ALPES, 116 cours Lafayette 69003 LYON.

Nous Franck CHASTAGNARET, Julien ROGUET, Fanny CHASTAGNARET, Guillemette MAGAUD, Huissiers de Justice Associés, 45, rue Vendôme, 69006 LYON, l'un d'eux soussigné,

Agissant en vertu de :

Un acte notarié exécutoire de prêt de Maître LONGATTE Bertrand, Notaire à MORNANT, daté du 22.8.2013.

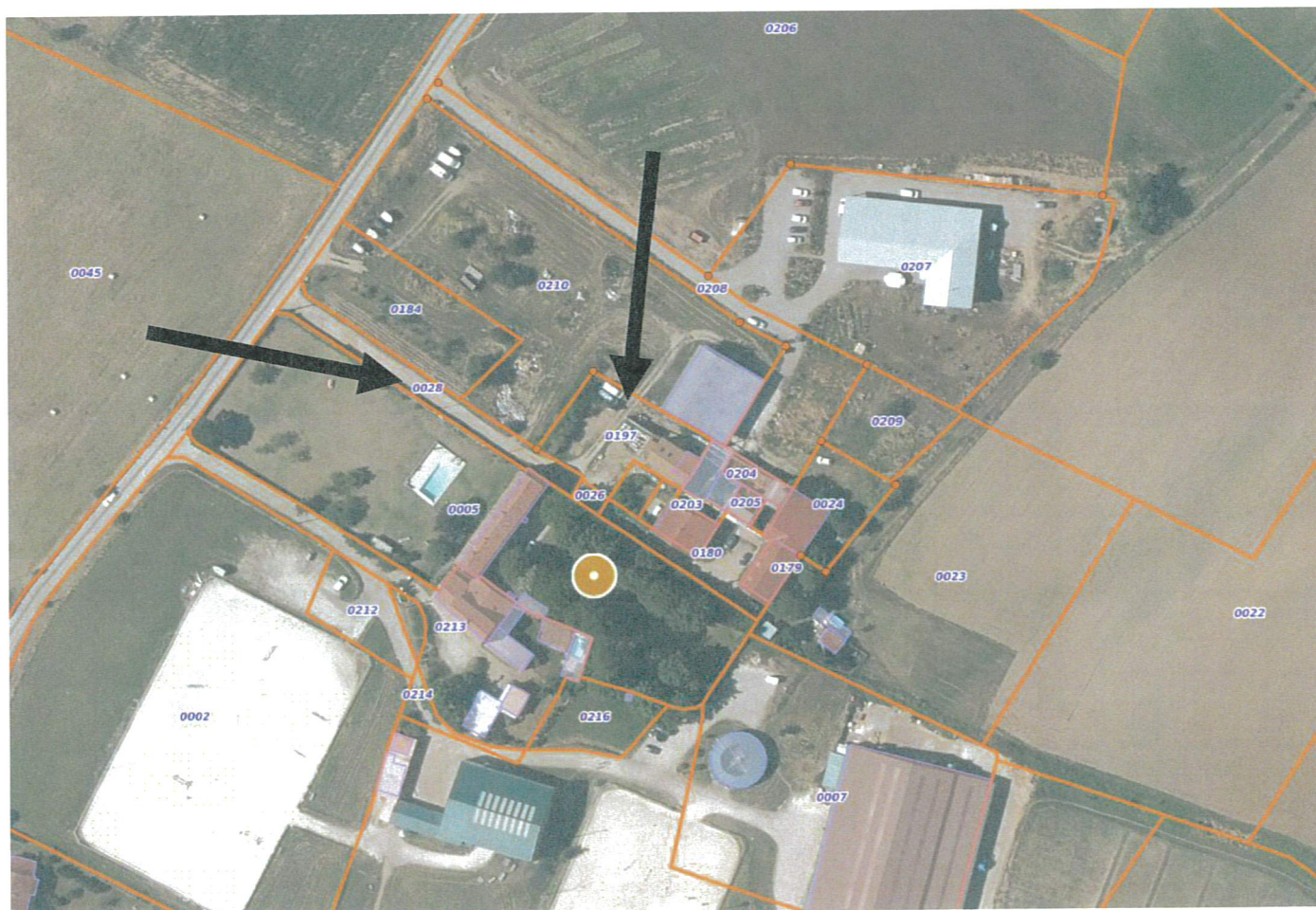
Je me rends ce jour à l'adresse du bien saisi afin de procéder à sa description, accompagné de la société DIRECT EXPERTISE (Florian), de deux témoins (MM. MASSON Roland & CHAVAGNEUX Gérard), et d'un serrurier (M. SARAFINA Stéphane).

Personne ne répondant à mes appels je fais ouvrir les lieux par le serrurier.

Le procès-verbal établi j'ai fait refermer les lieux.

Adresse du bien

Section cadastrée AD 197 (568 route des ollagnons 69440 MORNANT) : un bâtiment avec terrain attenant.
Section cadastrée AD 28 : le ¼ indivis de la parcelle.



Composition et superficie des lieux

Voir les diagnostics ci-joint.

Conditions d'occupation, identité des occupants, Mention des droits dont ils se prévalent

Les lieux sont inoccupés.

Environnement du bien saisi





Description du bien saisi

Ci-dessous la parcelle AD 28 servant d'accès à AD 197. Il s'agit d'un chemin en terre.



Ci-dessous la parcelle AD 197.

A l'entrée de la parcelle se trouve une maisonnette en pierre en ruine.



Outre le terrain la parcelle contient une maison en cours de rénovation avec terrasse et annexe :









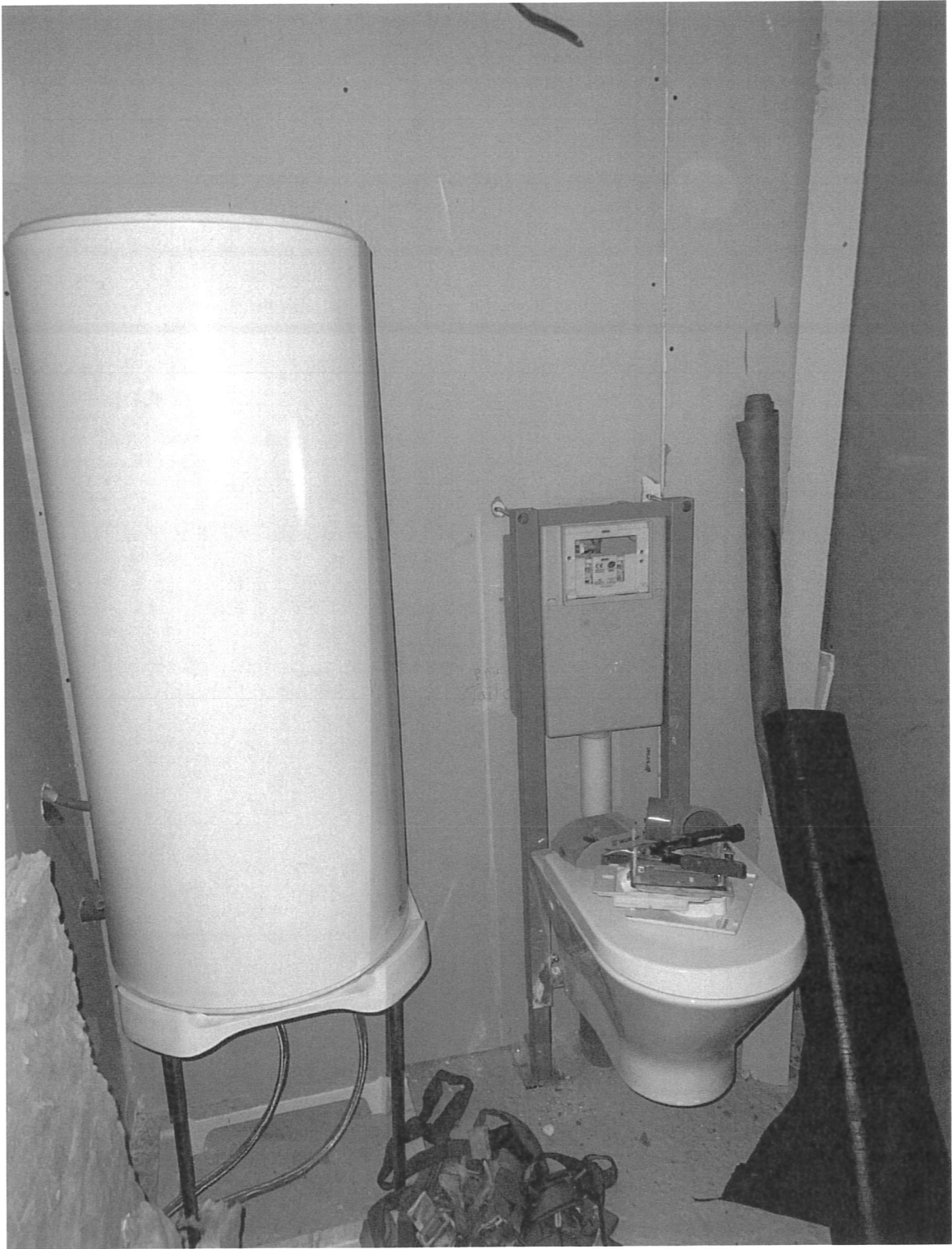
Rez-de-chaussée :

Il s'agit de pièces en cours de rénovation. Sol et murs sont en matériaux bruts.









Premier étage :

Deux chambres sont en cours de réalisation. Le sol et les murs sont en matériaux bruts.









Nous sommes maintenant au niveau de la terrasse de la petite construction mitoyenne au bâtiment.

Le sol est constitué d'un plancher bois.

Les murs sont en bois et en pierre.





Mes constatations étant terminées je me suis retiré en refermant les lieux.

<u>Coût (à parfaire ou à diminuer)</u>	
Emol. Art R444-3 C Com.	220.94
Emolument complémentaire	mémoire
Transp. Art A.444-48	7.67
Total H.T.	228.61
Total TVA	45.72
T.F. Art 302 bis Y CGI	14.89
Total Euro TTC.....	289.22

